



# Lycée Louis de Broglie



1 Avenue Béranger 78160 MARLY-LE-ROI

☎ 01.39.17.16.16

📠 01.39.17.16.10

## FUTURS ÉLÈVES DE TLE

### CHOIX DES SPECIALITES ET OPTIONS DE TERMINALE

Les demandes des parents ont été entrées sur Pronote (spécialités et options), vous les avez validées sur le document Cyclades. C'est sur cette base que nous travaillerons.

### DOCUMENTS A RAPPORTER AU CDI LES 8 ET 9 JUIN 2023 - INSCRIPTION ET MANUELS

#### **Obligatoirement :**

- La fiche d'urgence infirmerie renseignée (Jointe à ce courriel)
- Pour la restauration, 2 possibilités :
  - **Vous fournissez l'attestation de paiement** récupérée à partir de votre compte CAF en ligne ou avec la calculatrice en ligne (Vous trouverez ci-joint les détails). Le repas sera facturé entre 0.50€ et 4.09€ selon vos revenus (tarifs à ce jour, avril 2023)
  - **Vous ne nous donnez rien**, votre enfant sera demi-pensionnaire et pourra déjeuner au service de restauration. Le prix du repas sera au tarif maximum pour un 1/2 pensionnaire, soit 4.09€ (tarifs à ce jour, avril 2023).
- Le Relevé d'Identité Bancaire du parent qui devra se faire rembourser le solde du compte de restauration à la fin de l'année scolaire (donc début juillet 2024). Merci de noter le nom de l'enfant et le numéro de sa carte au dos de ce RIB.

#### **Eventuellement :**

- La cotisation pour la Maison des Lycéens (15€ par chèque à l'ordre de la MDL).
- La demande pour le garage à vélo (jointe à ce courriel). Leur carte magnétique sera alors paramétrée pour en permettre l'accès.

#### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

##### **→ Restauration**

Si votre enfant déjeune au restaurant scolaire du lycée, vous devez créditer son compte et réserver ses repas via le site du lycée. Seuls les repas réservés seront facturés. **Les familles devront veiller à ce que leur compte soit approvisionné tout au long de l'année scolaire sous peine de ne pouvoir accéder à la restauration.** Une aide financière peut être sollicitée via les fonds sociaux.

### → **Maison des lycéens**

La Maison des lycéens est une association gérée par les élèves. Elle organise des activités périscolaires et participe à des projets éducatifs. L'adhésion n'est pas obligatoire mais vivement conseillée : la cotisation de 15 € est à régler par **chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Louis de Broglie**.

### **ATTENTION :**

**L'inscription ne sera effective qu'après le retour des livres et le remboursement de tout montant dû à l'établissement ou à la restauration scolaire et lorsque l'ensemble des documents nécessaires aura été apporté.**

### → **Calendrier**

La remise des livres et le dépôt des documents auront lieu au CDI selon la date et les horaires suivants :

1-A	Jeudi 8 Juin	8H35	MME CHAMPENOIS
1-E	Jeudi 8 Juin	9H35	M. DE SEHELLES PP
1-G	Jeudi 8 Juin	10H45	MME ROGER
1-H	Jeudi 8 Juin	11H45	MME ZIMMERMANN
1-D	Jeudi 8 Juin	14H	M. DELALONDE
<b>1-F</b>	<b>Vendredi 9 Juin</b>	<b>11H45</b>	<b>MME MARTIN C.</b>
<b>1-I*</b>	<b>Vendredi 9 Juin*</b>	<b>14H*</b>	<b>VIE SCOLAIRE*</b>
<b>1-B</b>	<b>Vendredi 9 Juin</b>	<b>15H10</b>	<b>MME BODIN</b>
<b>1-C</b>	<b>Vendredi 9 juin</b>	<b>16h10</b>	<b>MME POINTU</b>

Sous réserve d'une organisation différente en fonction des conditions sanitaires :

## **RENTREE SCOLAIRE 2023**

**La rentrée des élèves de terminale aura lieu le lundi 4 septembre de 15h30 à 18h.**

**Le service restauration sera ouvert à partir du mardi 5 septembre  
sur réservation (via le site du lycée).**

**Début des cours selon les emplois du temps des classes : mardi 5 septembre**

**La remise des livres est prévue le lundi 4 septembre  
(prévoir un sac pour le transport des livres).**